



# EQUIPE MOBILE DE SOINS INTENSIFS ET INITIAUX EMSI<sup>2</sup> - HOSPITALISATION A DOMICILE

Pôle de Psychiatrie Générale et Universitaire (PGU)

J'ai peur de  
rentrer chez  
moi après  
l'hospitalisation

Je ne sais pas si  
je vais pouvoir  
gérer mon  
traitement

J'ai besoin d'aide  
et de présence  
accrue

Mes proches  
sont inquiets  
pour le retour

Ça devient  
difficile à la  
maison

J'ai peur de  
retourner à  
l'hôpital



Pour nous joindre :

@ : [emsi2-had@ch-perrens.fr](mailto:emsi2-had@ch-perrens.fr)



Bureau :  
05.56.56.80.92

Portable :  
06.17.56.78.68



Du lundi au vendredi de 8H à 20H30, le WE et jour férié de 8H à 18H

## Pour qui ?



Patients âgés **+18 ans**  
sans pathologie somatique  
décompensée



Résidant sur les secteurs  
du pôle : Talence, Pessac,  
Mérignac et Gradignan



Absence de risque au  
domicile

## Pourquoi ?

Renforcer et stabiliser l'état clinique du patient après une hospitalisation : retour sécurisé au domicile



Eviter une hospitalisation en renforçant la prise en charge  
au domicile

## Comment ?



**Demande à adresser par mail :** EMSI<sup>2</sup> HAD + Rencontre fixée avec le patient + Evaluation en staff + Rdv médical d'admission.



**Conditions avant retour à domicile :** Consentement obligatoire du patient et domicile fonctionnel ( clés, chauffage ..).



**Le jour de la sortie :** Prise en charge médicamenteuse par l'HAD + Retour autonome du patient ou avec entourage + Rdv médical de suivi fixé + IDE de secteur prévenu si existant.

Mise en place de l'HAD pour **3 semaines**, reconductible une fois.